

31.08.2011 - 20:28 Uhr

Frac fort: les mesures ne convainquent qu'en partie

Zürich (ots) -

economiesuisse n'est que partiellement satisfaite des mesures visant à soutenir la place industrielle suisse et le secteur touristique que le Conseil fédéral a présentées aujourd'hui. Certaines propositions doivent faire l'objet d'un examen critique. Le phénomène du franc fort est appelé à durer. Dans ces conditions, il est impératif que le deuxième et le troisième train de mesures contiennent des mesures axées sur le long terme, de nature à renforcer la compétitivité de l'économie suisse. En sa qualité d'organisation faitière, economiesuisse déplore qu'un calendrier contraignant concernant la 3e réforme de l'imposition des entreprises n'ait pas été présenté dès à présent.

L'économie suisse pâtit fortement de la vigueur actuelle du franc. De nombreuses entreprises luttent pour leur survie. A court terme, seule la Banque nationale suisse (BNS) a les moyens de détendre la situation de façon significative. L'institut d'émission est invité à agir avec détermination. Tendanciellement, le franc ne s'affaiblirait probablement pas de sitôt. Il s'agit d'y répondre par des mesures axées sur le long terme, de nature à améliorer les conditions cadres de l'économie dans son ensemble. C'est à la lumière de ces paramètres qu'economiesuisse a analysé les mesures présentées par le Conseil fédéral aujourd'hui.

En sa qualité d'organisation faitière, economiesuisse se félicite de l'échelonnement des mesures. Cette façon de procéder s'était déjà avérée judicieuse en lien avec les mesures visant à stabiliser la conjoncture. economiesuisse se félicite aussi que la plupart des mesures proposées aujourd'hui soient axées sur le long terme et qu'il en aille de même pour les mesures envisagées dans le cadre du deuxième et du troisième train de mesures. Les mesures se rapportant à l'assurance-chômage et au tourisme, mais surtout celles liées au domaine de la technologie, de l'innovation et de la recherche, déploieront des effets bien au-delà de l'année 2011. L'augmentation des ressources destinées aux EPF et des institutions qui en dépendent est particulièrement positive. Le point essentiel est que le Conseil fédéral entende renoncer à des subventions octroyées à l'échelon de l'entreprise, inapplicables en pratique et discriminatoires à l'égard de certaines branches.

Le diable se cache dans les détails. Toutefois, en y regardant de plus près, le diable se cache dans les détails. L'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail est un instrument précieux. Il a fait ses preuves pour répondre à des détériorations massives du marché du travail. Mais il faut éviter que l'augmentation des ressources prévue à ce titre n'en vienne à saper le principe de l'assurance et à tuer dans l'oeuf les velléités de procéder aux réformes nécessaires.

Vu l'importance des activités de recherche et de développement, economiesuisse se félicite de l'augmentation du budget de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI). Toutefois, l'assouplissement proposé des critères à remplir par les projets qui demandent du soutien est problématique. Les critères actuels ont fait leurs preuves. La Suisse a fait de très bonnes expériences en exigeant des entreprises qu'elles participent à hauteur de 50 % aux charges générées par les projets concernés. Il est impératif que l'augmentation des ressources ne conduise pas à une dégradation de la qualité des projets soutenus. Par ailleurs, la CTI doit s'employer à simplifier les processus de décision et à alléger la charge administrative des PME. La raison invoquée pour prendre des mesures dans le domaine des transports et du trafic régional peine à convaincre également. Enfin, plutôt que d'augmenter les ressources destinées à la Société suisse de crédit hôtelier, il serait préférable de développer rapidement la promotion de la Suisse à l'étranger de façon ciblée.

Les milieux économiques réclament un calendrier contraignant concernant la 3e réforme de l'imposition des entreprises

economiesuisse prend acte du fait que les deuxième et troisième trains de mesures seront pour l'essentiel axés sur le moyen et le long terme. Nous déplorons qu'aucune mesure concrète, pourtant indispensable, n'ait été proposée dès à présent en vue de renforcer la compétitivité de l'économie suisse. Des mesures de nature à éviter l'envolée des coûts de l'énergie font notamment défaut. La technologie, la recherche et la formation professionnelle doivent être encouragées. Mais il est temps également de s'attaquer enfin à l'allègement de la fiscalité dans le cadre de la 3e réforme de l'imposition des entreprises. Une action déterminée est requise aussi pour faire avancer le projet de taux de TVA unique. En effet, son introduction entraînerait des allègements administratifs à hauteur de plus de

300 millions de francs par an.

Contact:

Gerold Bühler, président
Téléphone: 079 406 60 13

Pascal Gentinetta, président de la direction
Téléphone: 079 202 48 65

Rudolf Minsch, membre de la direction
Téléphone: 076 576 11 22

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100703107> abgerufen werden.